

L'engagement de BISTRI au RGPD pour le service Linkello

En tant qu'éditeur du service Linkello, Bistri s'est engagé à proposer une solution qui réponde aux exigences du RGPD.

Les grands principes du RGPD

Le RGPD (Règlement général de protection des données) est un règlement européen applicable à compter du 25 Mai 2018.

L'objectif principal de ce règlement est de renforcer, moderniser et unifier les lois sur la protection des données pour TOUS les individus au sein de l'Union européenne.

Le RGPD remplacera la précédente directive de l'UE sur la vie privée (95/46 / CE), qui constitue la base de la loi européenne sur la protection des données depuis 1995.

Qui dit renforcement des droits signifie que nous avons des obligations vis à vis de vous.

Nos engagements

Solution conçue dès le départ comme sécurisée et non intrusive, nous respectons la réglementation concernant les données que nous collectons. Notre engagement va encore plus loin : nos collaborateurs ont également suivi des formations afin d'être sensibilisés à l'importance de la bonne utilisation de ces données.

Les données personnelles que nous collectons

Elles sont peu nombreuses, la plupart des données disparaissant à la fin de la session. Celles que nous collectons sont :

1. Votre adresse email : Cette information est optionnelle. Si vous nous la communiquez, c'est dans le but de pouvoir vous envoyer votre lien d'accès à votre salle.
2. Lors de l'entrée dans votre salle de conférence : nous collectons
 - adresse IP de la machine qui se connecte
 - nom ou pseudo de l'utilisateur

Ces informations sont collectées et stockées dans des bases de données pour pouvoir faire fonctionner le service

L'adresse IP est également stockée à des fins de statistiques d'usage de notre service. Ces données sont anonymisées dès leur récupération pour cet usage.

Temps de conservation

L'ensemble des données sont conservés pendant 1 période d'un an à compter de sa collecte au terme de laquelle nous détruirons ces informations.

Vos droits

En tant qu'utilisateur du service Linkello, vous avez les droits suivants :

- demander la destruction de vos données personnelles de vos informations avant la fin de leur durée de conservation. Cette demande de destruction peut se faire en envoyant un email à l'adresse rgpd@bistri.com
- une confirmation de la bonne exécution de votre demande vous sera envoyée à l'adresse email que vous nous aurez indiquée dans votre demande.